

Quand demander votre retraite ? 6 mois avant votre départ souhaité

Votre retraite approche et vous appréhendez la complexité des démarches qui vous attendent ?

Bonne nouvelle : vous pouvez déposer une unique demande pour tous vos régimes, par Internet, 6 mois avant votre départ. Un gage de simplicité.

Retraite de base, retraite complémentaire... Auparavant, au moment de demander votre retraite, vous deviez multiplier les dossiers auprès de chacun de vos régimes. Depuis 2019, vous pouvez déposer **une unique demande par internet** pour tous vos régimes de retraite. Cela vous garantit de faire valoir vos droits sans risque d'en oublier. En effet, les régimes auxquels vous avez cotisé (public, privé, indépendants) au cours de votre vie professionnelle vous sont automatiquement proposés.

Comment accéder au service ?

Pour demander votre retraite en ligne, il suffit de vous **connecter à votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr**. Ensuite, complétez le formulaire de demande en six étapes. Il est **personnalisé et prérempli**. Joignez vos justificatifs en les scannant ou en les photographiant. Puis envoyez votre demande !

Un conseiller au sein de chacun de vos régimes de retraite examine alors votre demande, et vous contacte si besoin.

Une démarche sécurisée

La connexion se fait via FranceConnect, votre **accès sécurisé** aux services publics.

Vous êtes accompagnés pas à pas

La demande de retraite unique vous permet de réaliser cette démarche à votre rythme, dans les meilleures conditions. Avant de commencer, prenez le temps de consulter cette vidéo qui vous **guide pas à pas**.

<https://youtu.be/-gCA-cUfjek>

Lors de la saisie, **les informations peuvent être modifiées à tout moment**. Votre demande peut être enregistrée et **complétée plus tard**. Elle est conservée 90 jours. **Lors de l'envoi**, un **récapitulatif des informations** renseignées vous est proposé. Vous recevez un **e-mail de confirmation** de bonne réception de votre demande par les régimes de retraite. Enfin, vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre dossier Assurance retraite depuis le service en ligne « Suivre ma demande en cours » sur lassuranceretraite.fr.

La demande de retraite en ligne, ils l'ont fait

Martine, Michèle et Antoine ont fait leur demande de retraite en ligne. Voici leurs impressions :

<https://youtu.be/n-J6Erbi-F8>